

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES LANDES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE ST JULIEN EN BORN
Séance du 9 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 13
Présents : 9 – 3 pouvoirs
Date de la convocation : 2 avril 2024

L'an **deux mille vingt-quatre et le neuf avril à 18 h 00,**

Le Conseil d'Administration du CCAS de ST JULIEN EN BORN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Gilles DUCOUT,**

Présents : M DUCOUT, Mme MORESMAU, Mme LARTIGUE, M NAVARRO, M VIGNES, Mme BAYLE, Mme MALATRAY, Mme AUTEFAGE, M MAUBOURGUET

Absents : Mme DENIBAUD,

Excusés : Mme SOURGENS, M MAZIERE, Mme MORA

Pouvoirs : Mme MORESMAU (pouvoir de Mme MORA), Mme LARTIGUE (pouvoir de M MAZIERE), M VIGNES (pouvoir de Mme SOURGENS)

Mme BAYLE a été désignée comme Secrétaire de séance

20240409-001

EXAMEN ET VOTE DE COMPTE DE GESTION 2023

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil d'Administration du CCAS que le Compte de Gestion est établi par le Comptable public à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Président les vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au Conseil d'Administration du CCAS en même temps que le Compte Administratif.

Le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de ST JULIEN EN BORN,

Après en avoir délibéré, à mains levées, à l'unanimité,

ARTICLE 1 - VOTE le Compte de Gestion 2023, *Budget CCAS*, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Pour extrait certifié conforme,
ST JULIEN EN BORN, le 10 avril 2024
Le Président du CCAS,

Gilles DUCOUT



« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. »

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES LANDES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE ST JULIEN EN BORN
Séance du 9 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 13
Présents : 9 – 3 pouvoirs
Date de la convocation : 2 avril 2024

L'an **deux mille vingt-quatre et le neuf avril à 18 h 00,**

Le Conseil d'Administration du CCAS de ST JULIEN EN BORN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Gilles DUCOUT,**

Présents : M DUCOUT, Mme MORESMAU, Mme LARTIGUE, M NAVARRO, M VIGNES, Mme BAYLE, Mme MALATRAY, Mme AUTEFAGE, M MAUBOURGUET

Absents : Mme DENIBAUD,

Excusés : Mme SOURGENS, M MAZIERE, Mme MORA

Pouvoirs : Mme MORESMAU (pouvoir de Mme MORA), Mme LARTIGUE (pouvoir de M MAZIERE), M VIGNES (pouvoir de Mme SOURGENS)

Mme BAYLE a été désignée comme Secrétaire de séance

20240409-002
COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET CCAS

Le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de ST JULIEN EN BORN,

sur proposition de Mme MORESMAU, Vice-Présidente du Conseil d'Administration du CCAS,

Après en avoir délibéré, à mains levées, à l'unanimité,

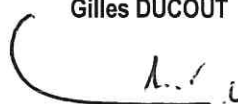
Monsieur le Président s'étant retiré,

ARTICLE 1 - VOTE le Compte Administratif Budget CCAS de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Sections	Résultat de clôture Exercice 2022	Investissement 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	36 636,42		-27 227,91	9 408,51
Fonctionnement	54 788,26		24 390,54	79 178,80
Total	91 424,68		-2 837,37	88 587,31

Pour extrait certifié conforme,
ST JULIEN EN BORN, le 10 avril 2024
Le Président du CCAS,

Gilles DUCOUT



« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. »

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES LANDES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE ST JULIEN EN BORN
Séance du 9 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 13
Présents : 9 – 3 pouvoirs
Date de la convocation : 2 avril 2024

L'an **deux mille vingt-quatre et le neuf avril à 18 h 00,**

Le Conseil d'Administration du CCAS de ST JULIEN EN BORN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Gilles DUCOUT,**

Présents : M DUCOUT, Mme MORESMAU, Mme LARTIGUE, M NAVARRO, M VIGNES, Mme BAYLE, Mme MALATRAY, Mme AUTEFAGE, M MAUBOURGUET

Absents : Mme DENIBAUD,

Excusés : Mme SOURGENS, M MAZIERE, Mme MORA

Pouvoirs : Mme MORESMAU (pouvoir de Mme MORA), Mme LARTIGUE (pouvoir de M MAZIERE), M VIGNES (pouvoir de Mme SOURGENS)

Mme BAYLE a été désignée comme Secrétaire de séance

20240409-003

AFFECTATION DES RESULTATS 2023 - BUDGET CCAS

Le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de ST JULIEN EN BORN,

Vu le compte administratif de l'exercice 2023,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent de fonctionnement	24 390,54
un excédent reporté de :	54 788,26
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	79 178,80
un excédent d'investissement de :	9 408,51
un déficit des restes à réaliser de :	57 000,00
Soit un besoin de financement de :	47 591,49

Après en avoir délibéré, à mains levées, à l'unanimité,

ARTICLE 1 - DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCEDENT	79 178,80
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0,00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	79 178,80
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	9 408,51

Pour extrait certifié conforme,
ST JULIEN EN BORN, le 10 avril 2024
Le Président du CCAS,

Gilles DUCOUT



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES LANDES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE ST JULIEN EN BORN
Séance du 9 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 13
Présents : 9 – 3 pouvoirs
Date de la convocation : 2 avril 2024

L'an **deux mille vingt-quatre et le neuf avril à 18 h 00,**

Le Conseil d'Administration du CCAS de ST JULIEN EN BORN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Gilles DUCOUT,**

Présents : M DUCOUT, Mme MORESMAU, Mme LARTIGUE, M NAVARRO, M VIGNES, Mme BAYLE, Mme MALATRAY, Mme AUTEFAGE, M MAUBOURGUET

Absents : Mme DENIBAUD,

Excusés : Mme SOURGENS, M MAZIERE, Mme MORA

Pouvoirs : Mme MORESMAU (pouvoir de Mme MORA), Mme LARTIGUE (pouvoir de M MAZIERE), M VIGNES (pouvoir de Mme SOURGENS)

Mme BAYLE a été désignée comme Secrétaire de séance

20240409-004
BUDGET PRIMITIF 2024

Mme Valérie MORESMAU donne lecture du Budget primitif de l'exercice 2024 du CCAS de ST JULIEN EN BORN, proposé par M le Président, annexé ci-joint avec une note de synthèse,

Le Conseil d'administration du CCAS de la Commune de ST JULIEN EN BORN,

Après en avoir délibéré, à mains levées, à l'unanimité,

ARTICLE 1 - VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses	404 908,51 (dont 57 000,00 € de RAR)
Recettes	404 908,51

Fonctionnement

Dépenses	122 599,92
Recettes	122 599,92

ARTICLE 2 - DECIDE d'adopter les dispositions permises par l'instruction comptable et budgétaire M57 qui offre la possibilité au Conseil d'Administration du CCAS de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Pour extrait certifié conforme,
ST JULIEN EN BORN, le 10 avril 2024
Le Président du CCAS,

Gilles DUCOUT

